



L'info

RETRAITÉS PRÉRETRAITÉS

JUILLET 2024 - N°80

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02/03 VIE SOCIALE

- Juin 2004 - Juin 2024, L'info retraité a 20 ans !

04 VIE SOCIALE

- À l'honneur, deux militants dévoués

05 VIE PRATIQUE

- Complémentaire santé des entreprises
- La taxe « lapin »

06/07 PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

- Suppression de la CVAE, comment être généreux avec l'argent des autres
- Le prix de l'électricité, se tenir au courant

08 INFORMATION PRATIQUE

- Faites comme nous, lisez L'info

08 MILITANTS DISPARUS

Directeur de la publication

► GÉRARD ALBESSART

Rédacteur en chef

► RAYMOND DENOYELLE

Rédaction

► PIERRE FILLAUD

► ANDRÉ DESLOGES

► JEAN-PIERRE BORIE

► JACQUES PITIOT

► JEAN-CLAUDE BRETON

► JEAN-LUC BURGAIN

► ISABELLE RAMICOURT

► CHRISTIANE CHAPARD

FO reste le meilleur défenseur de nos droits !

Voici 20 ans, en juin 2004, paraissait le premier numéro de « L'info des retraités ». Son objectif était d'informer et de générer un « lien fort et dynamique entre toutes les générations ». En la créant nous voulions, non pas ressasser le passé mais, en nous appuyant sur la richesse de l'expérience, construire l'avenir.

20 ans après, le journal n'a pas perdu de sa vitalité. L'ambition de ses créateurs, de ses rédacteurs, d'ouvrir une réflexion commune sur notre devenir et d'œuvrer pour préserver les acquis et améliorer les conditions de vie de chacun reste intacte.

Sans vouloir comparer les époques, toutes 2 mouvementées, comme aujourd'hui, en 2004 le contexte politico-social et économique est tendu. Nous sommes à peine un an après le combat syndical contre la réforme des retraites de 2003 qui, déjà, aggrave, pour tous les régimes, les conditions de départ à taux plein. Désormais, partir à l'âge légal de 60 ans sera compliqué ! L'emploi est au cœur des débats et celui des seniors inquiète les politiques et économistes. Le « Plan national » pour l'emploi des « seniors » a, pour ambition, d'augmenter significativement le taux d'emploi des 55-64 ans dont plus d'un tiers est sans activité (en 2023, au départ à la retraite, un sur deux sera dans le même cas). La baisse du pouvoir d'achat, notamment celui des retraités fonctionnaires, alimente le mécontentement...

D'aucuns pourraient penser que rien n'a changé depuis 20 ans ! Et pourtant, sans l'action du syndicalisme, sans la détermination de Force Ouvrière dont l'objectif est de préserver l'égalité et la liberté et d'offrir à chacun une vie décente, dans le respect et la dignité, nous aurions perdu bien davantage. Comme hier et demain, nous nous battons pour la défense des acquis sociaux et humains (retraites, pouvoir d'achat, protection sociale, services publics...), contre toutes les réformes injustes qui impactent négativement les conditions de vie des salariés et des retraités. L'évolution de la société répond trop souvent aux exigences ou sollicitations des marchés. Les progrès technologiques, censés nous aider, nous imposent des relations sociales de plus en plus digitalisées, limitant, voire supprimant tout rapport humain. Ces constats, le fait que changent les mentalités et les modes de comportement ne nous découragent pas.

NOUS N'OUBLIONS PAS que c'est l'action syndicale, les combats menés par nos aînés qui ont permis la conquête des droits sociaux (congrés payés, sécurité sociale, réglementation du temps de travail, assurance chômage, négociations collectives et salariales...).

ET PERSONNE NE DOIT OUBLIER qu'ils l'ont fait dans des conditions difficiles, en des époques troublées, en faisant, souvent, face à une répression féroce.

Rien n'est tombé du ciel ou par la seule volonté de politiques, tout a été arraché de haute lutte. Les syndicats si souvent méprisés, ont contribué activement et largement à l'obtention de ces avancées sociales.

Force Ouvrière, indépendante de toutes factions politiques se bat, pour cela, depuis sa création, quels que soient les pouvoirs en place. Forte de son éthique, elle reste le meilleur défenseur des droits et acquis sociaux, le rempart indispensable contre les injustices.

Gérard Albessart

JUIN 2004 - JUIN 2024, L'INFO RETRAITÉS A 20 ANS!

L'info DEUX CAMARADES POUR UNE BELLE AVENTURE



Pierre Fillaud, son créateur



André Desloges, rédacteur assidu

Il ne s'agit pas de ressasser le passé mais, avec les actifs, en s'appuyant sur les richesses de l'expérience, de participer à la vie sociale et ensemble de penser l'avenir.

20 ans, c'est un bel âge pour une publication destinée aux retraités et pré-retraités.

Créée en 2004 par notre ami Pierre Fillaud, « L'info » est la réponse faite alors au souhait exprimé par nos adhérents retraités de rester informés sur l'actualité de leur ancienne administration des PTT, (devenue La Poste et Orange), mais, aussi, sur les évolutions sociales ou économiques qui pouvaient les concerner. Elle a aussi pour objectif de garder le contact avec les adhérents, de les inciter à rester à FO Com lors du passage à la retraite et de les sensibiliser sur les enjeux du combat syndical mené par Force Ouvrière pour défendre les droits de tous.

Dès l'élaboration de la première parution, Pierre a constitué un comité de rédaction composé de camarades syndicalistes engagés et désireux de participer à cette aventure. Ces pionniers des premières éditions étaient Jacques Marçot, Jacques Giraud, Robert Armand, Jean Sauveplane, Pierre Andrieux, Guy Huygues et André Desloges. Depuis 20 ans, « L'info retraités » demeure une source de reconnaissance envers nos adhérents et militants, un outil de revendication

et un vecteur de fraternité qui nous rassemble. C'est un lien pérenne, reconnu au sein de la structure fédérale mais, aussi, de tous les camarades.

Si « L'info » est née d'une demande forte de nos adhérents, 20 ans après, nous avons souhaité que Pierre Fillaud, son créateur et André Desloges, rédacteur de la première heure, nous expriment leurs motivations initiales, ainsi que leurs opinions sur le rôle et le devenir de « L'info ».

Pierre Fillaud : Personnellement en 2004, j'avais conscience qu'après plus de 10 ans de réforme et la création de La Poste et France Télécom, nos adhérents ne reconnaissaient plus leurs entreprises. Dans un contexte de bouleversements intenses impactant la population, où les droits à la retraite et le niveau des pensions étaient attaqués, nous nous devons de les informer, de leur faire prendre conscience des enjeux et de la nécessité de poursuivre le combat syndical, ensemble, pour défendre les droits et les acquis de tous.

André Desloges: Je partage l'avis de Pierre. Je trouvais intelligent que les retraités disposent d'une information leur démontrant l'utilité d'être attentifs aux évolutions qui peuvent dégrader nos conditions de vie. J'ai essayé, depuis 20 ans, avec ma modeste participation à ce journal, de leur donner envie de découvrir, de les intéresser à divers sujets d'actualité les concernant, de leur donner, par exemple, de petits conseils sur la santé ou juste les interpeller sur leurs conditions d'existence.

Pierre Fillaud: Depuis le début, ce journal est un véritable catalyseur pour nos revendications, pour notre développement et la convivialité, un lien indispensable entre la Fédération et ses adhérents pour maintenir une forte proximité. Nos retraités sont une force incontestable pour la Fédération, un soutien permanent pour les actifs. Informés, aussi bien sur les enjeux syndicaux que sociétaux, ils restent des actifs à la retraite. 20 ans après, je dirai que « L'info » n'a rien perdu

de son ADN de naissance : informer, rassembler pour mieux défendre les intérêts de chacun. C'est un élément de communication indispensable.

André Desloges: Qu'ajouter de plus à ce que vient de dire Pierre. Je prends toujours plaisir à le lire. Il est plus coloré par rapport aux premiers numéros et cette évolution a donné à ce journal une approche encore plus conviviale tout en lui conservant son ADN.

Pierre Fillaud/André Desloges: « L'info » a de l'avenir, elle a prouvé que, plus qu'utile, elle était nécessaire. Que ce soit son édition papier ou sa présence sur les sites FO, il constitue un lien très fort entre tous les retraités FO Com et, comme nous l'écrivions dans le N° 1 :

« Participer à la vie sociale et ensemble penser l'avenir » reste le bon chemin et notre priorité !

Et cela se fête !

Fêter un anniversaire sans honorer l'un de ses rédacteurs émérites, c'est comme avoir un gâteau sans bougie. Pour commémorer comme il se doit l'évènement, c'est une belle personne, pleine d'humilité et de gentillesse, que le comité de rédaction et la Fédération ont mis à l'honneur lors de cette journée festive, notre ami et rédacteur de la première heure : André Desloges.

Depuis son adhésion, en 1971, notre camarade a toujours embrassé les valeurs de Force Ouvrière. Rattaché à la section syndicale FO PTT de l'administration centrale, il répondait toujours présent lorsque le syndicat le sollicitait, comme, en 2004, pour la création de notre journal. Plus récemment, en 2023, à 92 ans, André arpentait encore les rues pour manifester contre la réforme des retraites. Cela force le respect ! La carrière postale d'André a aussi été exemplaire. Administrateur de l'ENSPTT, puis Inspecteur Général des PTT... de La Poste, André a été, de 1984 à 1987, président du Conseil d'Administration du Musée de La Poste. Mais, en dehors d'être un des importants serviteurs de l'État, un homme de grande culture, un syndicaliste convaincu, qui est vraiment André ? C'est, surtout, un camarade et un ami généreux, convivial et un grand enfant à l'humour pétillant (normal pour un champenois). Merci à toi, André, pour ton humanité et ton dévouement. C'est avec beaucoup d'émotion et de bonheur que Christine Besseyre, notre Secrétaire générale, lui a remis la « médaille d'honneur Force Ouvrière » saluant ainsi son engagement dans notre syndicat et sa participation active à la réussite de notre journal.



Le comité de rédaction, remercie celles et ceux qui, depuis 20 ans ont contribué à la réussite de notre Journal « L'info », ainsi que tous nos adhérents pour leur attachement à Force Ouvrière. Nous en profitons pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

À L'HONNEUR

DEUX MILITANTS DÉVOUÉS

Alain Debord, dit Nounours,

58 ans d'adhésion

Le 17 juin dernier, la région Centre a honoré un militant plein de générosité, notre camarade, Alain Debord. C'est dans la commune de Bonnac-la-Côte que s'est déroulée cette manifestation conviviale. En présence de sa fille, Marie-Pierre, militante au SF de Limoges, de représentants de la fédération et de camarades FO de la région, Marie-Noëlle Bléron Secrétaire régionale et Jean-Claude Breton ont retracé son parcours syndical. Facteur à Paris, il adhère, en 1966 à FOPTT. Son militantisme combatif le conduit, tout naturellement, à être élu au sein de la Fédération à la commission exécutive du secrétariat professionnel national du 5 (distribution/acheminement). De retour dans la Haute-Vienne, même au-delà de la retraite, il continuera de militer comme membre de la commission nationale des retraités et Responsable régional des retraités jusqu'en 2023, date où il passera la main à Jean-Yves Jousse. C'est avec beaucoup de joie que Marie-Noëlle lui a remis la médaille d'honneur Force Ouvrière pour le remercier de son implication militante et de sa générosité. Merci NOUNOURS, pour ton dévouement et ta gentillesse.



Francis Fievez,

54 ans d'adhésion

Le 21 mai dernier au cours d'une réunion amicale, la Fédération a mis à l'honneur un de ses plus fidèles militants, notre camarade Francis Fievez. Fils d'une maman receveuse à Douai et adhérente à FO, c'est tout naturellement qu'il adhère à FO, en 1970, lors de son entrée aux PTT. Il devient très vite un militant reconnu. Francis est nommé au centre de construction des lignes (CCL) à Lille métropole Sud, puis muté au service des dérangements, à Arras. Il devient dans les années 90 Responsable FO de la DOT de Lens. Il le restera jusqu'à sa retraite, en 2002. Pendant son parcours syndical, Francis a côtoyé Jean-Pierre Hecquet, Max Cartoto, Jean-Louis Lelond et bien d'autres camarades qui ont apprécié son militantisme. Élu à la commission nationale des retraités et à la CE Nationale de la Fédération FO Com, jusqu'en 2023, Francis a toujours porté haut et fort les valeurs de Force Ouvrière. C'est avec beaucoup de joie et de reconnaissance que Christine Besseyre, notre Secrétaire générale, lui a remis la médaille Force Ouvrière pour saluer son engagement militant.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES ENTREPRISES

LA DOUBLE PEINE POUR LES RETRAITÉS

La loi ANI (Accord National Interprofessionnel - loi de sécurisation de l'emploi) du 14 juin 2013, fait obligation, depuis le 1^{er} janvier 2016, à tout le secteur privé de mettre en place un contrat collectif santé à adhésion obligatoire, couvrant tous les salariés quel que soit leur contrat de travail. Le dispositif est en passe de s'étendre au secteur public. Les cotisations finançant ces contrats sont en partie prises en charges par les entreprises (de 40 à 60%) qui bénéficient dans certaines conditions de réduction de charge. Tous les actifs sont donc sur des contrats collectifs santé, avec diminution de leur cotisation, tandis que les retraités se retrouvent cantonnés dans le groupe des contrats individuels de leur mutuelle. Pour les retraités l'instauration obligatoire des contrats collectifs a rompu, sans contrepartie, la solidarité intergénérationnelle, sur laquelle le système fonctionnait en répartissant, sans ségrégation, obligations et bénéfices.

Cette situation, engendre ce qu'il faut bien appeler, une double peine ; les retraités paient des cotisations qui augmentent plus vite que celles des actifs et, contrairement à eux, ne bénéficient d'aucun allègement de celles-ci.

Ces deux inconvénients sont la conséquence d'avoir séparé les jeunes, moins consommateurs de santé, des retraités dont les besoins en prestations santé sont, naturellement, plus grands. Nous sommes devant une injustice évidente, résultat d'une politique qui, une nouvelle fois, méprise les retraités en leur faisant, d'une certaine manière, financer une mesure sociale, certes positive, mais prise à leur détriment.

Nous exigeons que cesse cette injustice ! Il faut imposer au gouvernement un rééquilibrage par l'octroi d'un crédit d'impôt du même niveau que les aides accordées aux actifs par les entreprises. Il faut, dès aujourd'hui, par une grande campagne d'information aboutir à l'organisation d'une puissante manifestation, seule à même de nous faire obtenir les mesures de justice attendues par tous les retraités.

LA «TAXE LAPIN»

La «taxe lapin» est une mesure proposée pour tenter de lutter contre le phénomène des rendez-vous médicaux non honorés. Ce problème affecte l'efficacité du système de santé en France. Cette taxe (5€) vise à imposer une pénalité financière aux patients qui sans avoir prévenu au préalable, ne se présentent pas à leurs rendez-vous, entraînant ainsi des créneaux inutilisés qui auraient pu bénéficier à d'autres patients. L'idée est de responsabiliser les gens quant à l'utilisation des services de santé et de valoriser le temps des professionnels médicaux. La proposition a suscité un débat public, certains la considérant comme une solution nécessaire pour améliorer l'accès aux soins, tandis que d'autres s'inquiètent des conséquences potentielles sur les patients les moins aisés et sur la charge administrative pour les médecins.

Nous ne contestons pas cette mesure, tout en regrettant de devoir en arriver à de telles extrémités. Toutefois, cette «taxe lapin», qui frappe les patients défaillants, ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt des attaques permanentes contre notre système de santé et de la baisse, pour un coût supérieur, de la qualité des soins proposés aux citoyens.



SUPPRESSION DE LA CVAE

ON DEMANDE AU CONTRIBUABLE DE FINANCER LES ENTREPRISES ET LES COMMUNES

Comment être généreux... AVEC L'ARGENT DES AUTRES!!!

La loi de finances 2023 a prévu la suppression, répartie sur 2 années, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). En 2023, le taux a été réduit de moitié, et à l'issue de 2024, la CVAE sera totalement supprimée. Le motif invoqué pour justifier cette suppression est, comme d'habitude (nos gouvernants successifs manquent cruellement d'imagination), « la volonté d'agir en faveur de la compétitivité des entreprises françaises ». Il faut comprendre, bien-sûr, « la volonté d'enrichir un peu plus des grands groupes et entrepreneurs amis du pouvoir ».

Encore et toujours, ce sont les mêmes éléments de langage que nos médias « bien-pensants » nous ont relayés : créer un choc de compétitivité, réduire le coût du travail, augmenter les bénéfices d'exploitation etc. etc. Mais curieusement, on oublie de nous préciser que, jusqu'alors, le montant de cette cotisation, réparti en 2 parts inégales, 43 % pour le département, 57 % pour les communes, était la principale source de revenus de ces dernières. La compensation prévue, inférieure à ce qui existait, tarde à se mettre en place et de nombreuses localités n'ont plus les ressources nécessaires pour honorer les engagements pris auprès des citoyens ou de prestataires de service.

De ce fait, certes, elles sont contraintes mais, du coup, se saisissent de l'opportunité pour augmenter le taux de la taxe foncière.

Beaucoup, d'ailleurs ont anticipé le manque à gagner généré par la mesure précitée. Selon l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI), dans les 200 plus grandes villes de France, entre 2022 et 2023, la taxe foncière a progressé, en moyenne de 9,3 %. En 2023, 15 % des communes ont fait de même et, pour 2024, pour exemple, en avril, des villes comme Villeurbanne, Nancy et Annecy avaient déjà voté des augmentations significatives. Gageons que nombreuses seront les municipalités qui leur emboîteront le pas.

L'impact de cette suppression de la CVAE est donc très important sur nombre de familles. Augmenter l'impôt foncier diminue d'autant leur pouvoir d'achat ! Pas besoin d'aller plus loin pour constater, qu'une fois de plus, tout en se vantant à cor et à cris de ne pas augmenter nos impôts, l'exécutif fait preuve d'un grande générosité... avec notre argent.

Mais, après tout, les riches c'est fait pour être très riches et les pauvres très pauvres⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Louis de Funès dans « La folie des grandeurs », film de Gérard OURY

LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ, **SE TENIR AU COURANT!**

L'exécutif annonce à grands cris que les impôts n'augmentent pas pour les particuliers. Curieusement, il oublie de préciser que les taxes, diverses et nombreuses, enlèvent une grande partie de leur pouvoir d'achat aux français des classes inférieures et moyennes donc, à la plupart des retraités. Les slogans du gouvernement, qui font état de baisse de l'inflation ou d'augmentation du pouvoir d'achat ne sont que pure propagande.

UN SEUL EXEMPLE SUFFIT POUR ÉTAYER NOTRE PROPOS :

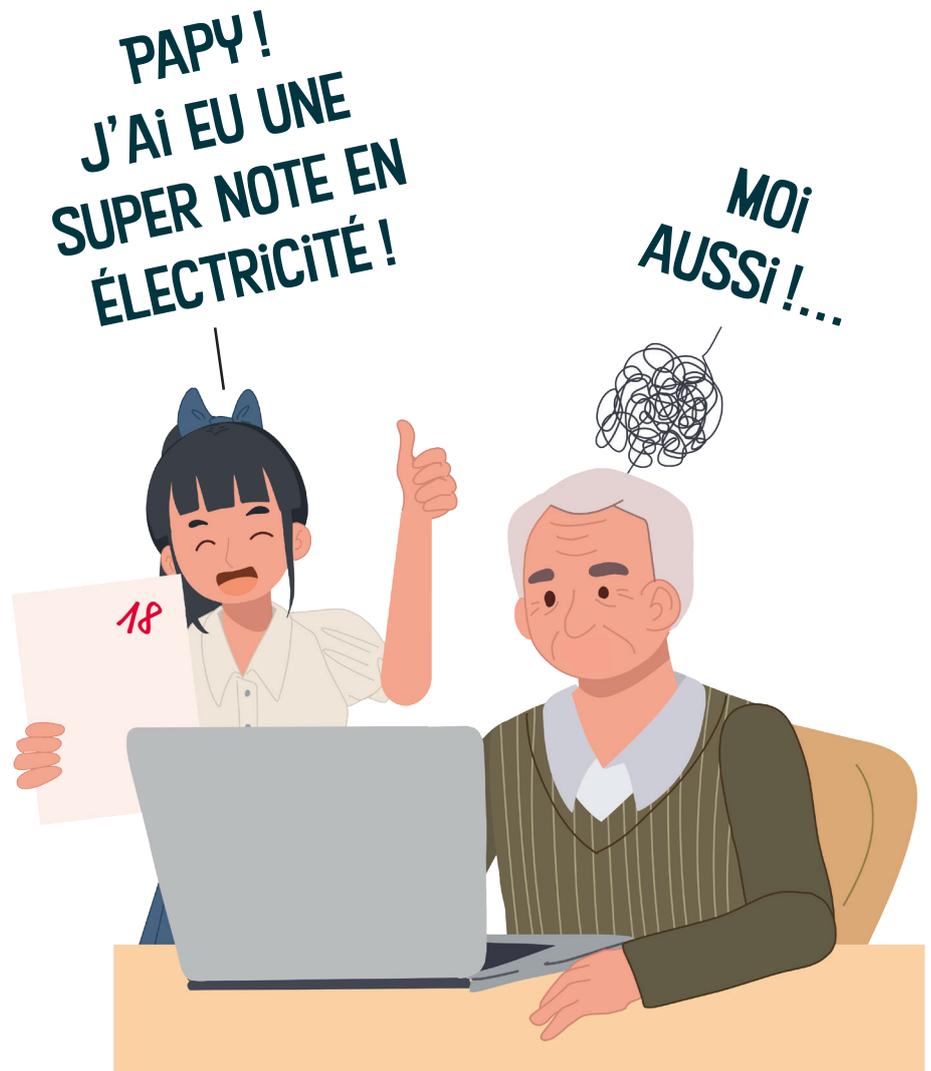
L'augmentation régulière du prix de l'énergie électrique, à laquelle tous les ménages ou presque sont assujettis.

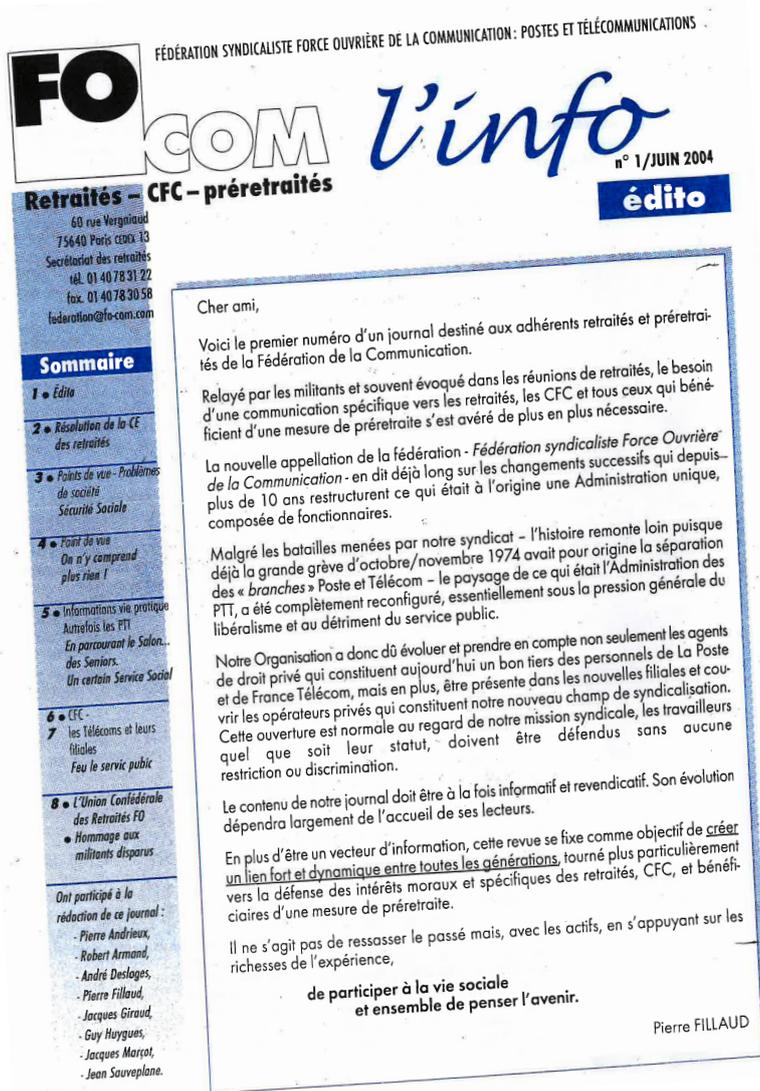
Les assurances données par le gouvernement lors de la mise en place du bouclier tarifaire n'étaient qu'un leurre. Le montant de la taxe intérieure sur la consommation d'électricité a, encore, été relevé, de 10%, le 12 février ; Notons, au passage, que le pourcentage de cette augmentation est 2 fois supérieur à celui de l'inflation, déjà conséquente.

Autre aberration ; au nom de la sacro-sainte concurrence, E.D.F, pourvoyeuse de ce que Raoul DUFY appelait la fée électricité, est obligée de vendre, à perte, son produit à des entreprises non productrices de courant.

Drôle de concurrence qui confond des simples margoulin's avec d'authentiques producteurs. Forcément, cet ukase oblige le fournisseur historique à récupérer son manque à gagner sur ses clients.

Une fois de plus, comme pour tant d'autres exemples, les annonces lénifiantes du gouvernement ne sont que poudre aux yeux destinée à dissimuler son incapacité à tenir sa parole.





JUIN 2004... ...JUIN 2024



DEPUIS 20 ANS, FAITES COMME NOUS, LISEZ L'INFO !

HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS

- ✘ M Jean MATICHARD (Allier)
- ✘ M Jean-Jacques GLEIZES (Aude)
- ✘ Mme Marie PEREZ (Aude)
- ✘ Mme Jacqueline FAURY (Charente)
- ✘ Mme Claudine POUCH (Corrèze)
- ✘ M Robert STOECKLIN (Corrèze)
- ✘ M Maurice SEBIRE (Eure)
- ✘ M Bernard CAZEAUX (Gers)
- ✘ M Jean-François CLAUDE (Hérault)
- ✘ Mme Pierrette POTREAU (Indre)
- ✘ M Simon BERTRAND (Isère)
- ✘ M Didier FRAYSSINET (Lot)
- ✘ M Daniel MARSAC (Lozère)
- ✘ Mme Sophie NOURRISSIER (Nièvre)
- ✘ M Bernard CREPE (Nord)
- ✘ M Hugues ROSE (Nord) Ancien ST du syndicat Orange Nord-Pas-de-Calais
- ✘ Mme Nathalie MALLARET (Puy-de-Dôme)
- ✘ M Jean-Pierre MIQUEU (Pyrénées-Atlantiques)
- ✘ M Jean FORGUES (Hautes-Pyrénées)
- ✘ M Jean-Paul VIX (Bas-Rhin)
- ✘ M Richard EHLACHER (Haut-Rhin)
- ✘ Mme Sophie SPINOSI (Savoie)
- ✘ M Kouassi Théodore EGNICHIE (Paris)
- ✘ M Maurice GERVAIS (Paris)
- ✘ M Bernard LANGBIEN (Paris)
- ✘ M Guy MAGNANT (Paris)
- ✘ M Alain ROUDIL (Paris)
- ✘ M Guy RADDE (Seine-Maritime)
- ✘ M Aimé GAUTIER (Vaucluse)
- ✘ M Philippe SIAUDEAU (Vendée)
- ✘ Mme Doris MICHEL (Hauts-de-Seine)

À LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES
CONDOLÉANCES ET LES ASSURONS DE NOTRE SYMPATHIE ATTRISTÉE.